



Au groupe de travail « Carte Scolaire » du vendredi 16 juin, le DASEN a annoncé que les « CP à 12 » décidés par le nouveau ministre seraient mis en place en REP+ en septembre, en sacrifiant tous les « Plus de maîtres que de classes » des élémentaires REP+ (ainsi que certains postes de PDMQDC en REP non pourvus au mouvement), et en utilisant également des postes de la Brigade Départementale du remplacement.

Il n'est pas trop tard pour que le ministre augmente le nombre de places au concours supplémentaire de l'académie de Créteil : le ministre décide, le ministre doit budgéter les 200 postes manquants !

Tou-ttes ensemble pour la création des postes nécessaires, et l'amélioration des conditions d'enseignement en Seine-Saint-Denis !

Grève et rassemblement

(préavis de grève déposés par les organisations syndicales nationales)

le vendredi 23 juin 2017 à partir de 11h

à l'appel de l'intersyndicale du 1er degré !

Le CTSD (comité technique spécial départemental) du 23 juin doit également valider des ouvertures et fermetures de classes : l'intersyndicale exige le respect des seuils d'ouverture de classes en vigueur en Seine-Saint-Denis depuis 1998. Il est hors de question que les « CP à 12 » soient le prétexte d'une augmentation d'effectif dans toutes les autres classes, et dans toutes les écoles REP+, REP et hors éducation prioritaire !

Toutes les écoles qui ont **besoin d'une ouverture de classe**, toutes les écoles qui **s'opposent à une fermeture de classe**, toutes les équipes d'élémentaires REP + qui veulent **conserver leur poste de « Plus de maîtres que de classes »**, tou-ttes les enseignant-es qui **refusent le redéploiement des postes de remplaçants** (le non remplacement dégradant les conditions d'enseignement dans toutes les écoles du département)... sont appelées à :

- **Faire grève le vendredi 23 juin 2017**
- **Participer au rassemblement à la DSDEN à Bobigny, à partir de 11h.**

Pour :

- L'augmentation immédiate des places au concours supplémentaire de l'académie de Créteil (passage de 500 à 700 places), car aucune nouvelle mesure ne peut se mettre en place sans les moyens nécessaires ! Création des 200 postes supplémentaires correspondant aux nouvelles mesures
- Le respect des seuils : ouvertures de toutes les classes nécessaires, non aux fermetures de classes. Baisse des effectifs dans toutes les classes et toutes les écoles
- Le maintien des « Plus de maîtres que de classes », supprimés cette année en REP+, menacés en REP l'an prochain
- Le maintien des postes de remplaçants

Avec le SNUipp-FSU 93, le SNUDI-FO, la CGT Educ'action, SUD-Education et la CNT-STE : Tou-ttes ensemble pour les créations de postes nécessaires, et l'amélioration des conditions d'enseignement en Seine-Saint-Denis !